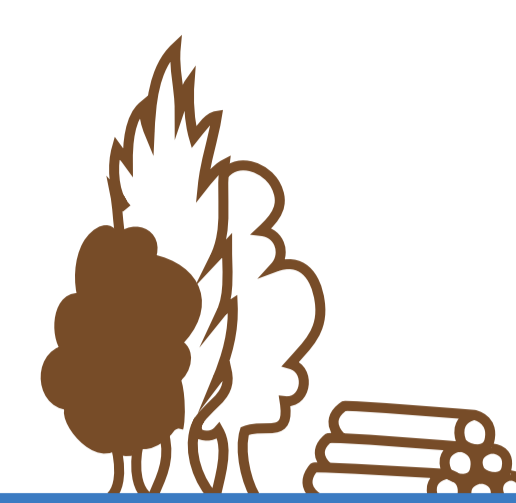


VALORISATION DE LA FORÊT ET FILIÈRE BOIS



- **ÉLU RÉFÉRENT** : Emmanuel CAU,
Vice président en charge de l'aménagement du territoire de
l'environnement et du plan climat.
- **CHEF DE PROJET** : William Glorie,
Direction de l'Environnement
- **DIRECTIONS** :
Direction de l'Environnement, Direction de l'Aménagement Durable,
Direction de l'Action Economique, Direction de la Formation Permanente,
Direction des Formations Initiales, Direction de la Recherche, de
l'Enseignement Supérieur, de la Santé, des Technologies de l'Information
et de la Communication
- **LANCEMENT OFFICIEL** : 2006-2007

PROBLÉMATIQUE / ENJEUX



En région :

- Un faible taux de boisement et un fort morcellement physique et administratif de la forêt.
- Une production de bois significative.
- Une ressource forestière renouvelable mais fragile et limitée.

3ème région de France consommatrice de produits bois transformés.
Exportation de ses bois bruts et importation massive des produits bois transformés.

La filière bois : 4650 entreprises et 29000 salariés

FINALITÉS DE L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT

Promouvoir des filières de transformation régionales et des circuits courts locaux valorisant la ressource forestière.
Générer davantage de valeur ajoutée et de rentabilité tout en valorisant les dimensions écologiques et sociales.

BIENS COMMUNS

- Préservation de la biodiversité forestière ordinaire et extraordinaire ainsi que celles des milieux associés.
- Préservation du climat par la limitation des gaz à effet de serre.
- Préservation de la qualité des ressources et des milieux pour la santé et le bien-être des populations.
- Production de ressource dont le bois support d'activité économique.
- Développement durable, équilibré et solidaire des entreprises et des territoires.
- Création de la pérennisation d'emplois durables et de qualité.
- Contribution à l'aménagement du territoire par le développement des zones rurales.
- Préservation des paysages et lutte contre l'étalement urbain.
- Développement d'espaces de détente, de découverte et d'activité.

LES 6 CHANTIERS CLÉS DE LA POLITIQUE « FILIÈRE FORÊT BOIS »

OBJECTIFS

Constituer un partenariat large et pérenne
Renforcer la connaissance et l'observation
Promouvoir une gestion multifonctionnelle de la forêt
Promouvoir l'usage des essences régionales
Accompagner le développement de la filière
Développer les solutions innovantes et fiables



FOCUS SUR LES AVANCÉES

Un premier contrat de filière signé en 2010/2011 pour une durée de 3 ans entre Nord Picardie Bois (pour le compte de l'ensemble des acteurs de la filière) et les Conseils régionaux du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie.

Un nouveau contrat de filière en cours de réécriture en y associant notamment les naturalistes.

De nouveaux observatoires pour renforcer la connaissance :

- un observatoire des effets du changement climatique sur l'écosystème forestier,
- un observatoire de la filière bois sur les activités économiques et les emplois en partenariat avec l'INSEE,
- des guides des stations forestières sur la totalité du territoire régional pour définir les plantations adaptées aux milieux.

De nombreuses études sur les débouchés pour les essences de bois régionales à différentes étapes du processus de transformation.

La Région accompagne une trentaine de propriétaires forestiers par an pour mettre en place des **plans de gestion durable de la forêt**.

Une dizaine de travaux forestiers par an visant à assurer la mobilisation des bois tout en améliorant la qualité des milieux forestiers.

46 % de la surface totale est certifiée en gestion forestière durable.

Un Plan Forêt Régional a été adopté et mis en œuvre.

Des dizaines d'opérations vitrine pour promouvoir l'usage des essences régionales.

Création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif pour assurer la structuration de la filière bois énergie dans le Pas de Calais.

Plus d'une vingtaine de contrats de développement pour les PME et les entreprises artisanales.

Une vingtaine d'entreprises par an accompagnées pour obtenir la certification concernant la traçabilité de l'utilisation de bois issus de forêts gérées durablement.

La réalisation de guides sur les essences locales et sur les fournisseurs en Nord-Pas de Calais et de rencontres pour sensibiliser, former et faire se rencontrer les acteurs concernés.

Développement de la formation et des partenariats entre professionnels et universités.

Émergence de nombreux projets de recherche et développement comme la mise au point d'une méthode de classement mécanique de la résistance du bois issu des feuillus régionaux ou la mise au point de l'aboutage et du collage du bois issu des feuillus régionaux.

RETOUR D'EXPÉRIENCE ET TÉMOIGNAGE

L'approche globale relève d'une pensée complexe et les animateurs et chefs de projets doivent être formés et outillés pour pouvoir partager cette vision avec leurs partenaires.

De nombreux freins sont culturels et non techniques ou économiques.
Construire une culture commune passe par le fait de produire ensemble.

« En actant en 2009 le doublement de la forêt régionale gérée durablement et la relocalisation de l'emploi de la transformation bois en région, nous engageons une **transformation progressive et totale de l'action régionale** (santé, formation, aménagement, économie, biodiversité...). **Une opération qui apporte des réponses de court terme et anticipe le long terme.** »

Emmanuel Cau,
élu référent de l'opération de développement Valorisation de la forêt
et filière bois



La définition collective des enjeux par toutes les parties prenantes crée du lien.

Il faut pouvoir assurer de façon significative une période de transition entre le modèle actuel dont les effets des limites se font sentir immédiatement et le nouveau modèle dont les solutions ne porteront que dans un temps plus long.



« L'opération de développement a pour finalité de **mettre en place des circuits et des filières locales** pour générer plus de valeur ajoutée et ainsi **solvabiliser la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux** dans un nouveau modèle économique. Le fait que cet objectif devrait **bénéficier à tous les acteurs** de la filière forêt bois et plus largement **à tous les territoires régionaux** est un facteur de **mobilisation transversale.** »

William glorie,
chef de projet de l'opération Valorisation de la Forêt et Filière bois